

Le 21 mars 2016

Autisme en France, Etat d'urgence !

Diagnostiques rarement posés, familles dénoncées et humiliées, peu soutenues, enfants arrachés à leurs familles, scolarisation dérisoire, personnels non formés, maltraitance, exil en Belgique, adultes laissés à l'abandon : la situation est tragique.

Conseil de l'Europe, Commissaire Européen aux Droits de l'Homme, ONU, tous ont dénoncé la violation permanente des droits des personnes autistes.

Il y a beaucoup de travail de fait au niveau national, et parfois localement, mais c'est à chaque administration, chaque organisme, chaque entreprise, de prendre le problème à bras-le-corps, sur le terrain.

40 ans de retard et d'obscurantisme : les personnes autistes et leurs familles ont suffisamment payé. Elles veulent du changement, là où elles habitent, et tout de suite.

Dossier de presse d'Autisme France :

http://www.autisme-france.fr/offres/doc_inline_src/577/DP_AF_2_avril_2016.pdf

http://www.autisme-france.fr/577_p_33502/la-france-en-bleu.html

Contact presse : Danièle Langloys

06 21 77 31 98

Autisme France

Association Reconnue d'Utilité Publique – Siège : Paris
Bureaux : 1175 Avenue de la République - 06550 La Roquette-sur-Siagne.
Téléphone : 04 93 46 01 77 – Fax : 04 93 46 01 14
Site internet : www.autisme-france.fr – e-mail : autisme.france@wanadoo.fr